

La mère éplorée et les deux déTECTIVES privés

Texte Raphaël Malkin
Photos Nina Medioni et Terence Bikoumou



LORSQU'UNE VOISINE de son fils lui annonce au bout du fil que celui-ci a disparu le matin même et, pire encore, qu'il est peut-être mort, la vieille dame ne peut s'empêcher d'étouffer un rire. Sa manière à elle de ne pas y croire. « *Mais qu'est-ce que l'on nous racontait là ? J'avais eu Olivier au téléphone la veille. Il avait pu aller se balader ou bien voir des amis* », raconte dans un haussement d'épaules Maryse Barriera, 87 ans, au sujet de cet étrange après-midi du 31 juillet 2020. Après cet appel, les heures et les jours passent sans que le plus jeune de ses trois enfants réapparaisse.

Le 2 août, l'institutrice à la retraite se décide à quitter son appartement de Monaco et se rend en voiture avec un autre de ses trois fils à quelques kilomètres de là, de l'autre côté de la frontière italienne, dans la province d'Imperia, jusqu'au petit village escarpé de Dolceacqua. Son fils, Olivier Barriera, tout juste 40 ans, flûtiste bien connu dans la région, s'est installé dans la maison acquise il y a vingt ans par ses parents pour leurs vieux jours. Ce dimanche, il y fait une chaleur épouvantable et la caserne des gendarmes, les carabinieri, est fermée. Dans le silence d'une placette endormie, Maryse Barriera attend, jusqu'à ce qu'un de leurs véhicules finisse par surgir. Ils lui révèlent que le corps sans vie du musicien vient d'être découvert sur les hauteurs de la commune. « *Ils sont partis sans rien nous dire de plus, comme des malpropres, rumine-t-elle encore. Et, ce jour-là, ils ne sont jamais revenus nous voir.* »

Elle apprendra plus tard que son fils a été retrouvé dans un petit ravin, en contrebas d'un chemin situé à seulement 300 mètres de chez lui. En mai 2021, la substitut du procureur d'Imperia, la grande ville voisine, conclut à une mort « *probablement de nature accidentelle* », avant d'ordonner le classement sans suite de l'affaire. Un scénario auquel Maryse Barriera refuse d'adhérer. Elle est persuadée qu'il s'agit d'un meurtre. « *Trop de choses clochent dans cette histoire...* »

Depuis plus de cinq ans, cette mère se bat pour que la justice considère son fils Olivier comme victime d'un homicide. Elle estime que les

La thèse du suicide ou de l'accident, Maryse Barrierera n'y a jamais cru. Depuis que, à l'été 2020, son fils de 40 ans, un célèbre musicien monégasque, a été retrouvé mort près du village italien où il vivait, cette ancienne institutrice est persuadée qu'il a été tué. Pour relancer le dossier, elle a parié sur deux enquêteurs privés pour qu'ils reprennent les investigations à zéro et en révèlent les zones d'ombre.

Page de gauche, Maryse Barrierera, chez elle, à Monaco, en mars.
Ci-dessous, des photos de son fils Olivier.

magistrats italiens et monégasques font fausse route et que les avocats auxquels elle a fait appel sont peu efficaces. Elle a alors décidé de recourir à un procédé qui a le don d'agacer le monde de la justice : embaucher des détectives privés. Après avoir déposé plainte contre X avec constitution de partie civile, en août 2020, auprès du procureur d'Imperia, puis au palais de justice de Monaco, en mars 2021, elle a requis les services d'un duo d'enquêteurs privés, en janvier 2025. Une amie, qui les avait entendus dans une émission de télévision sur les erreurs judiciaires, lui avait conseillé de les contacter. *« Je n'ai pas d'autre choix que de leur faire confiance. Plus les choses sont bloquées, plus je me dis que l'on me cache quelque chose »*, souffle Maryse Barrierera.

Dans l'étroite salle à manger carrelée de son petit appartement, où elle reçoit avec un peu de café et quelques biscuits, l'octogénaire ressasse ces questionnements. *« On ne meurt pas là où Olivier a été retrouvé. Ce ravin, ce n'est pas un précipice, c'est un fossé ridicule. Il n'a pas pu mourir en y tombant par accident »*, tonne-t-elle tandis qu'elle s'agrippe à son trésor, une pile de documents judiciaires et de coupures de presse. Un suicide, alors ? Impossible, selon sa mère, tant Olivier Barrierera était *« un garçon qui avait envie de vivre »*. Ne venait-il pas d'adopter un joli petit cocker et de faire restaurer son piano ? Et que dire de ces images de vidéosurveillance issues du dossier, sur lesquelles le musicien enjambe de manière acrobatique une clôture avant de traverser le terrain d'un voisin comme s'il était pressé ? Sans compter, explique-t-elle, le rapport d'autopsie signé d'un médecin légiste italien, selon lequel *« la typologie des lésions »* constatées sur le crâne d'Oliver Barrierera ne permet pas d'exclure qu'il ait pu être victime de violences.

Mais alors qui donc aurait pu s'en prendre à ce célèbre musicien monégasque, qui avait fait ses classes au Conservatoire national de Paris, avait joué dans l'Orchestre de la Suisse romande, à Genève, et l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo ? Ces derniers temps, il aimait se produire dans les petites églises de la côte italienne. Olivier Barrierera avait aussi, un temps, gagné sa vie —>



“Nous sommes le dernier recours quand tout a échoué pour une partie civile, une sorte de contre-pouvoir au service de la vérité. On va là où les autres ne vont pas.”

Roger-Marc Moreau, détective privé

—> comme employé de casino à Monaco. Souffrant d'importants problèmes d'alcool, selon les déclarations faites par l'un de ses frères à la police de Monaco, il avait fini par s'installer à Dolceacqua, en 2018, pour y trouver la quiétude d'esprit qui lui manquait.

Les deux détectives, Roger-Marc Moreau et Marc Eterno, sont des routards du fait divers, des enquêteurs, aux yeux de bon nombre de policiers et de magistrats. Avec un troisième associé, Joël Auribault, ils forment la société d'enquête indépendante MAE-Criminalistes, installée à Lyon. « Nous sommes le dernier recours quand tout a échoué pour une partie civile, une sorte de contre-pouvoir au service de la vérité. On va là où les autres ne vont pas », trompette d'une voix chaude Roger-Marc Moreau, 69 ans. À son actif, une participation à la contre-enquête ayant permis d'obtenir, en 1996, la grâce partielle d'Omar Raddad, le jardinier accusé du meurtre de la notable qui l'employait, Ghislaine Marchal.

Méthodiques, les détectives privés s'appliquent dans un premier temps à examiner chaque alinéa du rapport d'enquête établi par les carabinieri de Dolceacqua. Ils ne tardent pas à y dénicher une suite de bizarreries : les dépositions de deux témoins importants, que nous avons pu consulter, présentent les mêmes détails au mot près, la même chronologie à la minute près, les mêmes tournures de phrases. « On dirait que ces personnes se sont mises d'accord pour présenter une version identique des faits », s'étonne encore Marc Eterno, 54 ans. Il s'agit des déclarations d'un couple de voisins d'Olivier Barrieria à Dolceacqua. Elle est pianiste, lui est organiste. Avec Olivier Barrieria, ils formaient un trio de chambre qui se produisait régulièrement dans les petites salles de spectacles et les églises, autour de Dolceacqua. La femme n'est autre que celle qui a averti

Maryse Barrieria de la disparition de son fils, dont elle aurait été très proche – les deux musiciens auraient échangé plus de 400 appels téléphoniques entre le 4 juin et le 31 juillet 2020.

Avec son mari, ils se sont introduits ce jour-là chez le flûtiste, comme ils l'ont précisé lors de leurs auditions devant les enquêteurs italiens. « Pourquoi cette voisine s'est-elle émue de la disparition d'Olivier au point de l'imaginer mort, alors que cela faisait tout juste quelques heures que l'on n'avait pas de nouvelles ? s'interroge Maryse Barrieria. À Dolceacqua, les policiers m'ont dit que cette femme avait eu son téléphone entre les mains. Pourquoi ? » La mère se demande si elle cherchait à supprimer des messages. Ces mêmes voisins avaient passé avec lui quelques jours de vacances à Paris, avant de rentrer en Italie la veille de sa disparition. Un voyage qui, d'après ce que lui en avait dit son fils, avait été très tendu, sur fond de forte jalousie, soutient Maryse Barrieria.

En mars 2025, Roger-Marc Moreau et Marc Eterno font le voyage jusqu'à Dolceacqua. Entrelacement de ruelles pavées, château médiéval, cours d'eau émeraude enjambé par un pont biscornu, le village de montagne ressemble à une carte postale. En surplomb, là où résidait le flûtiste, des maisons éparées, dont nombre de résidences secondaires, sont entourées d'une végétation luxuriante. Les détectives se rendent à l'endroit où le corps d'Olivier Barrieria a été retrouvé : « Il n'y avait rien de dangereux, assurent-ils. C'est un chemin carrossable, avec un simple petit talus. Olivier n'a pas pu tomber comme ça, c'est impossible. »

Dans la foulée, le duo s'entretient avec les habitants entendus au cours de l'enquête – les noms figurent dans la copie du dossier établi par la justice italienne, que leur a transmis Maryse Barrieria. La tenancière d'un pub irlandais leur aurait alors

raconté comment, venu écluser quelques bières le soir de son retour de Paris, Olivier Barrieria avait l'air aux abois, allant et venant au téléphone et évoquant même l'idée de passer la nuit dans sa voiture de peur de rentrer chez lui. Mais, dans l'audition de cette témoin menée par les carabinieri, il n'est fait aucune mention de ces observations.

Les détectives échangent également avec un restaurateur, ami d'Olivier Barrieria. Lui n'a pas été interrogé en 2020 par les gendarmes italiens, mais en 2022 par les enquêteurs du commissariat central d'Imperia, dans le cadre d'une commission rogatoire internationale envoyée par Monaco. Comme il l'avait rapporté à l'époque, l'homme assure à Roger-Marc Moreau et à Marc Eterno que, le jour de la disparition, le téléphone portable du musicien serait resté un certain temps « à la disposition » de la voisine. Il l'aurait constaté en participant aux recherches avec elle. Venu, ce jour-là, prêter main-forte aux gendarmes lors de leurs constatations au domicile d'Olivier Barrieria, il aurait eu l'impression que ledit téléphone aurait « été nettoyé dans les règles de l'art ». Une information écrite noir sur blanc dans le rapport des policiers d'Imperia. Enfin, derrière son comptoir, un caviste du village aurait fait remarquer au binôme que le maréchal Pasquale Mennitto, chef des carabinieri de Dolceacqua, serait un ami de longue date de la voisine.

Chacun de ces éléments est consigné dans le compte rendu que les détectives ont envoyé en août 2025 au juge d'instruction à Monaco. En mars 2022, le couple d'Italiens avait été convoqué pour être entendu en tant que témoins par ce magistrat monégasque chargé du dossier ainsi que par la Sûreté publique, la police de la principauté. Ils avaient alors refusé de franchir la frontière tout en indiquant, dans un courrier, leur « entière volonté de coopérer dans le cadre

d'une commission rogatoire internationale ». Contactés, ils n'ont pas donné suite à nos demandes d'entretien.

Dans cette affaire, un élément pourrait aider les détectives à y voir plus clair : une analyse d'ADN. Neuf jours après avoir trouvé le corps d'Olivier Barriera, les carabinieri ont découvert à quelques dizaines de mètres de là un tee-shirt bleu semblable à celui que portait le musicien juste avant sa mort. Roger-Marc Moreau et Marc Eterno se sont aperçus qu'aucun résultat de l'expertise du vêtement ne figurait dans le dossier. Ils ont alors fait appel à Najwa El Haïté, avocate parisienne de Maryse Barriera, qui a demandé au bureau du procureur d'Imperia toutes les informations disponibles sur le sujet. « On s'est rendu compte que le tee-shirt avait bien été analysé, mais que les résultats ne nous avaient jamais été envoyés, note Najwa El Haïté. Les services du procureur général d'Imperia m'indiquent qu'une trace génétique appartenant à un individu masculin qui n'est pas Olivier Barriera a été identifiée sur le tee-shirt. Et si celle-ci appartenait à un éventuel assassin ? » L'avocate demande alors au procureur que cet indice soit passé au tamis des registres de la police transalpine afin, peut-être, de lui trouver un nom correspondant. Mais n'obtient pas de retour.

En décembre, profitant d'un nouveau voyage des deux détectives à Dolceacqua, Najwa El Haïté décide de se rendre en leur compagnie au tribunal d'Imperia afin d'en savoir plus. La petite bande finit par tomber sur un greffier qui, au bout de quelques recherches informatiques, leur annonce que l'enquête a été clôturée. Aucun examen supplémentaire ne peut donc être pratiqué. À ce stade, le bureau du procureur italien s'en tient à ses premières conclusions, détaillées dans son ordonnance de classement sans suite et rendues en mai 2021. Pour donner du corps à la piste accidentelle, ce document, auquel nous avons eu accès, insiste sur « l'absence de protection » à l'endroit où aurait eu lieu la chute, mais aussi sur « la fragilité psychique » d'Olivier Barriera, qui aurait, ce soir-là, consommé plusieurs bières. Il y est aussi fait référence à une déclaration d'un des frères (qui n'a pas souhaité s'exprimer) : lors d'une conversation téléphonique tardive la veille de sa disparition, Olivier Barriera lui aurait tenu des « phrases incohérentes et non lucides », jusqu'à dire « entendre des voix dans sa tête ». Contactée, la substitut du procureur d'Imperia n'a pas souhaité répondre.

À Monaco, les Barriera ne sont pas des gens tout à fait lambda. Constant, le grand-père paternel d'Olivier, a été un conseiller en vue du prince Rainier (1923-2005). À la mort d'Olivier Barriera, le prince Albert II a transmis ses condoléances à sa famille. Après l'envoi d'une commission rogatoire internationale à destination de la justice italienne et en l'absence de réponse d'Imperia, le juge d'instruction monégasque a demandé la clôture du dossier, en janvier 2024. Mais, si les investigations sont bien achevées, le procureur n'a toujours pas classé le cas. « C'est une affaire qui, pour moi, est politique, avance Najwa El Haïté. Monaco n'a pas envie de trop embêter Dolceacqua au nom de ce qui les unit. » Les



Les détectives Roger-Marc Moreau (à gauche) et Marc Eterno, à Paris, en mars.

deux voisins partagent une histoire commune depuis le mariage, au XV^e siècle, du seigneur de Dolceacqua, Luca Doria, avec Françoise Grimaldi, la sœur du défunt prince de Monaco. Les villes sont aujourd'hui jumelées.

« Les juges d'instruction et l'institution judiciaire n'ont pas fait preuve de négligence dans ce dossier, on ne peut être suspecté d'une quelconque partialité », se défend un porte-parole du parquet général de Monaco. Depuis 2021, des examens médico-légaux et toxicologiques ont été réalisés par la police de Monaco, sans permettre de déterminer les causes de la mort d'Olivier Barriera. L'expertise de son téléphone n'a pas permis de récupérer des éléments présentant un quelconque intérêt. Enfin, ces dernières années, pas moins de cinq demandes d'entraide pénale internationale ont été envoyées aux autorités italiennes. « Le dossier n'est pas terminé », précise malgré tout le parquet général.

L'avocate Najwa El Haïté a, de son côté, demandé que le couple de musiciens italiens soit à nouveau convoqué et interrogé. Elle exige également que l'analyse de l'extrait d'ADN soit enfin exploitée pleinement, afin de trouver une éventuelle correspondance dans les fichiers de la police. Charge à la cour d'appel de Monaco de statuer si ces requêtes sont, oui ou non, recevables. « Avant de mourir, je veux savoir ce qui est vraiment arrivé à mon fils. Et aujourd'hui, grâce au travail des détectives et de l'avocate, je ne suis plus toute seule, cela fait du bien », lâche dans un sanglot Maryse Barriera, dont le mari, malade depuis des années, vit entre l'hôpital et un centre médicalisé. Dans le couloir de son appartement trône la photo de la jolie maison de Dolceacqua. Cette bâtisse aux murs blancs et au toit de tuiles ocre où son fils a passé ses dernières heures. Après le drame de l'été 2020, Maryse Barriera l'a très vite vendue. (M)